

La réforme de la formation professionnelle sur les rails quelles conséquences pour l'entreprise ? le 10 décembre à Niort

mercredi 9 décembre 2009, par [lpe](#)

Le 14 octobre dernier, le Parlement a adopté définitivement le projet de loi relatif à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie. Ce texte, largement issu de l'accord interprofessionnel de janvier 2009, vise à favoriser l'accès à la formation des publics les plus fragiles sans déséquilibrer l'ensemble du système de formation professionnelle, à renforcer la complémentarité des politiques conduites par l'Etat, les partenaires sociaux et les conseils régionaux, ainsi qu'à améliorer la gouvernance du système paritaire et notamment des organismes paritaires chargés de la collecte des participations des entreprises à la formation (OPCA).

Le 10 décembre, le MEDEF Deux-Sèvres organise en ses locaux à Niort de 8h30 à 10h une conférence animée par François Infantes, coordinateur régional de la formation professionnelle au Medef Poitou-Charentes à

L'objectif étant de présenter concrètement les nouveautés apportées par la loi et ses conséquences concrètes pour les entreprises. Y seront abordés :

- La réforme du DIF : La portabilité, quelles nouvelles obligations, quels droits ?
- La simplification du plan de formation
- Le financement, la place des OPCA...
- Les aides à l'employabilité : contrat de professionnalisation, apprentissage, action de préparation opérationnelle à l'emploi, CIF, formation et chômage partiel...

Informations et inscriptions : MEDEF Deux-Sèvres au 05 49 04 68 30 et info@medef79.fr